

obtenir un élargissement de l'accès aux marchés extérieurs, le Canada sera disposé à apporter sa contribution pour permettre une allocation plus efficiente des ressources au plan international et pour faciliter les adaptations structurelles nécessaires.

3. Les NCM offriront l'occasion de renforcer les relations de coopération économique et commerciale entre le Canada et les pays en développement dans le cadre multilatéral. Le Canada est convaincu que les nouvelles NCM peuvent sensiblement promouvoir les intérêts des pays en développement en matière commerciale et économique. Les avantages que les pays en développement les plus industriellement avancés tirent de l'ouverture des marchés mondiaux sont indéniables, tout comme les risques de voir ces voies se fermer graduellement.

4. Les négociations devraient couvrir les produits de tous les secteurs, la gamme complète des mesures tarifaires et non tarifaires de même que les problèmes touchant le commerce des services. Elles devraient se concentrer sur le renforcement du cadre institutionnel du système commercial multilatéral ainsi que sur la recherche de moyens pour assurer la stabilité des conditions d'accès déjà négociées. À ce stade-ci, le Canada est d'avis